

AGGLOMERATION DE CHAUMONT

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil d'Agglomération du 5 juillet 2018

Le cinq juillet deux mille dix huit, à 18h30, les membres du Conseil d'Agglomération, régulièrement convoqués le vingt neuf juin deux mille dix huit, se sont réunis, au Memorial Charles de Gaulle à Colombey les Deux Eglises, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, Conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 103

PRESENTS : 71

Laurence AÏDAN, Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Jean-Louis BENOIT, Philippe BERTRAND, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Joël CLEMENT, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Michel COURAGEOT, Pierre DELAITRE, Florence DELFOUR, Michel DERAMOND, Jean-Pierre DERREZ, Christian DESPREZ, Abbès DJANTI, Michel DRIOUT, Stéphane EMERAUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Paul FOURNIE, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Gilbert GEORGEMEL, Jacky GILLET, Jessica GOULIN, Christine GUILLEMY, Christophe GUYOT, François GUYOT, Hélène HALTZ, Christine HENRY, Marie-Noëlle HUBERT, Patrice HUMBLOT, Béatrice JEHLE, Jean-François LAMONTRE, Arnaud LAMOTTE, Philippe LESEUR, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Stéphane MARTINELLI, Yolande MARTINOT, Laurence MEUNIER, Daniel MICHEL, Fanny MISA, Cyril MOUSSU, Frédéric MUTZ, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Michel PAULIN, Frédéric PERRIN, Patrick POINSOT, Claude REMY, Daniel RENARD, André-Xavier RESLINGER, Frédéric ROUSSEL, Sylvie ROUX, Jean-Yves ROY, Jacky RUBINI, Patrick TILLAND, Franck TROMPETTE, Guy URSCHEL, Patrick VIARD, Daniel VOILLEQUIN, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ, Dominique COMBRAY est remplacé par Jean-Paul FEVRE, Jean-Paul DIEUDONNE est remplacé par François MERGER, Jean-Michel PASQUIER est remplacé par François BUSOLINI, Bernard VIALLETEL est remplacé par Bernadette RETOURNARD

EXCUSES : 19

Olivier BILLIARD, Fabien CONTAL, Patricia CUCCHI, Marie-Thérèse DORE, Claude GEORGES, Anne-Marie GORSE, Gérard GROSLAMBERT, France GUITREAU, Jean-Michel KONARSKI, Michèle LEMAIRE, Denis MAILLOT, Michel MENET, Marie-Christine MURGIDA, Valérie NEDELEC, Sophie NOEL, Catherine PAZDZIOR, Patrick PRODHON, Jean-Luc RAILLARD, Catherine SFEIR

ABSENTS : 13

Patricia ALBAR, Damien BONHOMME, Céline BRASSEUR, Axel CAUSIN, Jean-Yves CHAGNET, Johann CLERC, Alain DOUILLOT, Anne-Marie LALLEMAND, Laurent PELLOUARD, Nicolas PIERRE, Bernard SIMON, Marielle THIBOUT, Philip VIEL

PROCURATIONS : 17

Fabien CONTAL à Jean-Yves ROY, Patricia CUCCHI à Michel ANDRE, Marie-Thérèse DORE à Yolande MARTINOT, Claude GEORGES à Laurence MEUNIER, Anne-Marie GORSE à Cyril MOUSSU, Gérard GROSLAMBERT à Karine COLOMBO, France GUITREAU à Stéphane MARTINELLI, Jean-Michel KONARSKI à Daniel MICHEL, Michèle LEMAIRE à Didier COGNON, Denis MAILLOT à Christian DESPREZ, Michel MENET à Pascal BABOUOT, Marie-Christine MURGIDA

à Pierre ETIENNE, Valérie NEDELEC à Frédéric PERRIN, Catherine PAZDZIOR à Véronique NICKELS, Patrick PRODHON à Patrice LOGEROT, Jean-Luc RAILLARD à Christine HENRY, Catherine SFEIR à Paul FOURNIE

Madame la Présidente ouvre la séance et présente Madame Fanny MISA, déléguée titulaire représentant la commune de GUINDRECOURT S/BLAISE. Madame MISA est ensuite installée en remplacement de M. Pascal DEMERSON démissionnaire.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

Madame la Présidente sollicite l'accord de l'assemblée pour le dépôt sur table, de trois motions et d'un rapport.

Il s'agit de :

- deux motions, présentées par elle-même (l'une contre la fermeture de la trésorerie de Nogent et l'autre relative au rassemblement évangélique « Vie et lumière »), ainsi qu'une motion présentée par M. le Maire de BUXIERES-LES-VILLIERS concernant le maintien des transports scolaires le midi, à la rentrée prochaine.
- d'un rapport supplémentaire concernant l'ajustement du plan de financement de l'équipement PALESTRA.

Le conseil communautaire accepte, **à l'unanimité**, l'inscription, des trois motions et du rapport, à l'ordre du jour de la séance.

N°2018/126 - MOTION contre la fermeture de la trésorerie de NOGENT

Le conseil communautaire adopte **à l'unanimité** une motion demandant le maintien de la trésorerie de Nogent, 4^{ème} ville du département, bassin économique important et antenne de l'UTT de Troyes.

N°2018/127 - Motion relative au rassemblement évangélique "Vie et Lumière" sur la base militaire de Chaumont-Semoutiers

Le conseil communautaire adopte **à l'unanimité** une motion demandant des réponses de l'Etat avant d'engager des collaborateurs, des moyens, du temps pour gérer une situation que n'a pas été désirée.

N°2018/128 - MOTION pour le maintien d'un transport de midi pour les communes de Villiers-le-Sec/Euffigneix/Buxières-les-Villiers suite à la fermeture de l'école de Buxières-les-Villiers

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à raison de 83 voix POUR et 3 voix CONTRE (*étant précisé que Karine COLOMBO n'a pas pris part au vote*) de ne pas procéder à un vote à bulletin secret pour l'adoption de la motion déposée par Monsieur le Maire de Buxières-les-Villiers.

Après un vote à main levée, les résultats sont les suivants **38 voix CONTRE, 32 voix POUR et 16 ABSTENTIONS** (*étant précisé que Karine COLOMBO n'a pas pris part au vote*). Le conseil communautaire rejette donc, à la majorité des voix, cette motion.

FINANCES

N°2018/129 - Autorisation de programme - Modification

Le conseil communautaire approuve **à l'unanimité** l'inscription d'un complément de 5 000 €, en dépenses, sur l'autorisation de programme concernant la micro-crèche de Villiers le Sec, pour des travaux de finition.

N°2018/130 - Décision modificative n°1 du budget principal

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 présentée, s'équilibrant à 225 909.79 € en fonctionnement et 1 337 400.00 € en investissement.

N°2018/131 - Garantie d'emprunt accordée à Chaumont Habitat

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'accorder une garantie d'emprunt pour un prêt d'un montant maximal de 1 333 774 € accordé à Chaumont Habitat par la Banque Postale. L'objet du financement étant la mise en sécurité électrique et du raccordement au réseau de chaleur.

N°2018/132 - Attribution de subventions

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'attribuer des subventions dans les domaines du sport et du tourisme, des ressources humaines, du développement économique et de l'éducation enfance jeunesse, *étant précisé que Karine COLOMBO n'a pas pris part au vote des subventions accordées à l'OTSI et à NOHMAD et Arnaud LAMOTTE n'a pas pris part au vote des subventions accordées à l'UCIA.* Le montant total accordé est de 234 988 €.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME (SCOT, PLUi)

N°2018/133 - Acquisition du terrain nécessaire à l'implantation du complexe PALESTRA Chaumont

le conseil communautaire décide à l'unanimité d'acquérir de la Ville de Chaumont, le terrain nécessaire à l'implantation du centre aquatique et événementiel « PALESTRA », d'une superficie de 4ha 25a 95ca, moyennant la somme de 450 000 €, avec un paiement échelonné en trois échéances annuelles (2018, 2019 et 2020), sans intérêt et sans prise de garantie.

N°2018/134 - Palestra - Mise à jour du plan de financement prévisionnel

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les modifications apportées au plan de financement prévisionnel du projet de création d'un centre aquatique, salle de sport et événementiel (Palestra) et de modifier l'autorisation de programme correspondante.

N°2018/135 - Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation - Commune de Jonchery

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de tirer le bilan de la concertation prévue par la délibération prescrivant l'élaboration du PLU de la commune de JONCHERY et d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme.

RESSOURCES HUMAINES

N°2018/136 - Mise en œuvre du RIFSEEP - prolongation de la période transitoire

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prolonger la période transitoire jusqu'au 31 décembre 2018 concernant la mise en œuvre du RIFSEEP, dans l'attente de la publication totale de la réglementation et de la détermination par la collectivité des nouvelles modalités d'attribution du régime indemnitaire, au plus tard le 1^{er} janvier 2019.

N°2018/137 - Tableau des postes

Le conseil communautaire décide à l'unanimité la transformation de postes permettant de déprécier au total 20 agents, la transformation de 2 postes en vue de recrutements, des ajustements de durée de travail hebdomadaire pour 3 postes. De même il est décidé de transformer 9 postes permanents en lien avec la dissolution des SITS, de créer 1 poste de chargé de mission directeur de projet « cœur de ville, de supprimer différents postes vacants. Enfin, il est décidé un complément d'une formation - BTS Services et Prestations des secteurs sanitaire et social dans le cadre des apprentissages.

N°2018/138 - Conventions de Mise à disposition

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'actualiser les conventions de mise à disposition permettant des mises à dispositions individuelles descendantes et ascendantes entre l'Agglomération et la Commune de Biesles, des mises à dispositions de service entre la Communauté l'Agglomération et la commune d'Ageville et la commune de Bologne, pour le service jeunesse. Par ailleurs, la convention de mise à disposition ascendante de la Commune de Marnay sur Marne vers l'agglomération n'est pas renouvelée, et une convention avec la Commune de Mandres la Côte est également en cours de réécriture.

N°2018/139 - Chartes des métiers de l'animation et des ATSEM - modification

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'adopter la charte des métiers de l'animation et la charte des ATSEM modifiées suite à la réorganisation des rythmes scolaires et la fin des nouvelles activités périscolaires (NAP).

MOBILITE

N°2018/140 - Retrait des communes de Bourdons-sur-Rognon et Consigny du SMIVOS de Nogent - Avis du conseil communautaire

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de donner un avis favorable au retrait des communes de Bourdons-sur-Rognon et Consigny du SMIVOS de Nogent afin de permettre leur adhésion au SITD de Doulaincourt.

POLITIQUE DE LA VILLE

N°2018/141 - Convention de partenariat entre la Ville de Chaumont, l'Agglomération de Chaumont et le GIP Haute-Marne pour la période 2015-2020

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le 1^{er} Vice-Président de l'agglomération à signer la convention tripartite entre l'Agglomération, la Ville de Chaumont et le GIP 52. Le GIP Haute-Marne a confirmé son intention de participer à l'effort de dynamisation économique et de renforcement de l'attractivité des centres urbains haut-marnais sous forme de contrats passés avec le Groupement pour la période 2015-2020. Ce contrat permet de financer des opérations d'investissements exceptionnels selon une maquette financière approuvée par les partenaires.

N°2018/142 - Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux applicable sur le territoire de l'Agglomération de Chaumont

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le contenu de la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux prévoyant des objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires, à l'échelle intercommunale. Cette convention prévoit également les modalités de relogement et d'accompagnement social dans le cadre des projets de renouvellement urbain et les modalités de coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation pour mettre en œuvre ces objectifs.

ECONOMIE, DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

N°2018/143 - Cession d'un terrain à la société La Financière de Charmont

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** de céder à la SAS La Financière du Charmont une parcelle d'environ 4072 m² sur la ZAC Plein'Est, moyennant le prix de 24,00 € HT/m², pour la construction de bureaux et d'un dépôt, pour un coût d'investissement d'environ 700 000 € H.T.

N°2018/144 - Cession d'un terrain à la société Alkimia

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** de céder à la SARL Alkimia une parcelle d'une surface d'environ 3097 m² moyennant le prix de 24,00 € HT/m², pour la construction d'un nouveau bâtiment sur la zone PLEIN'EST et la location, dans ce nouveau bâtiment, d'au maximum trois cellules de 150 m² pour d'autres sociétés artisanales qui auraient des besoins sur le Parc Plein'Est.

N°2018/145 - Création d'une agence de Développement Economique « Business Sud Champagne » - Approbation de la convention constitutive, de la participation au capital et désignation des représentants de l'Agglomération

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'acter la création de l'Agence de Développement Economique dénommée « Business Sud Champagne » sous forme de Groupement d'Intérêt Public (GIP) et de participer au capital social du GIP à hauteur de 30 000 € et au financement de l'Agence. Le conseil communautaire désigne à l'unanimité, trois représentants de l'Agglomération pour siéger à l'assemblée générale de cette agence, à savoir : Pascal BABOUOT, Patrice LOGEROT et Patrice VOIRIN. Monsieur BABOUOT est également désigné pour représenter l'Agglomération au conseil d'administration de Business Sud Champagne.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

N°2018/146 - Régie provisoire de fourrière animale

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'approuver le principe d'une gestion en régie du service de fourrière animale. A cet effet, le conseil approuve le règlement intérieur s'y rapportant et établit les tarifs de frais de garde des animaux ainsi que le cadre-type d'une convention de gestion pouvant être proposée aux communes, hors ancienne CAC. Une convention de soins avec un vétérinaire est également approuvée.

SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

N°2018/147 - Accueils collectifs de mineurs des mercredis - Temps extrascolaire - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'approuver le fonctionnement des centres, les mercredis, pour l'année scolaire 2018/2019, suite à l'omission de la maison des loisirs de CHAUMONT, dans la délibération n°2018/74 en date du 12 avril 2018, cette dernière étant donc annulée.

COMMERCE

N°2018/148 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire - Définition

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** de déclarer, au titre de la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : - l'élaboration et la définition de la stratégie de développement commercial, - les actions marketing et de promotion de l'offre commerciale, - les actions d'études d'observation des dynamiques commerciales et de consommation des

ménages, - le portage des actions collectives et partenariales en faveur du commerce, - l'accompagnement des communes en matière d'ingénierie de conseil sur le développement du commerce et la politique de soutien aux associations de commerçants (actions, animations commerciales, ingénierie) jusqu'au 31 décembre 2018 (afin de permettre la poursuite des actions déjà engagées au titre de l'année 2018).

N°2018/149 - Attribution de subvention - Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'UCIA de l'Agglomération de Chaumont

Le conseil communautaire décide à l'unanimité (étant précisé que Arnaud LAMOTTE n'a pas pris part au vote) de signer avec l'UCIA une convention d'objectifs et de moyens précisant les modalités d'attribution d'une subvention de soutien au programme d'animations commerciales, équivalente à 60 % des dépenses de fonctionnement, pour l'année 2018, pour un montant plafonné à 22 000 € et d'une subvention de 10 000 € pour le financement du poste de l'animatrice de l'association.

N°2018/150 - Automnales 2018 - Signature d'une convention partenariale tripartite entre l'UCIA, la Ville de Chaumont et l'Agglomération

Le conseil communautaire décide à l'unanimité (étant précisé que Arnaud LAMOTTE n'a pas pris part au vote) d'attribuer une subvention de 32 000 € pour l'organisation des Automnales 2018. Le conseil communautaire autorise également la Présidente à signer une convention tripartite entre l'UCIA, la Ville et l'Agglomération de Chaumont permettant de définir les modalités d'intervention de chaque signataire.

ACTION SOCIALE

N°2018/151 - Délégation de Service Public pour la micro-crèche de Froncles - Approbation du choix du délégataire et autorisation de signer le contrat

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le choix de l'association ADMR de la Vallée du Rognon comme délégataire du service public pour la gestion de la micro-crèche de Froncles qui se dénommera « Les P'tits loups », ainsi que sur le projet de convention s'y rapportant.

PROMOTION DU TOURISME - COMMUNICATION

N°2018/152 Fixation prix de vente - livret patrimoine de Vignory

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de fixer un prix de vente unitaire de l'ouvrage portant sur le patrimoine historique de Vignory, à 6,50 €. Cet ouvrage réalisé par le service « L'Inventaire de la Région Grand Est » a vocation à être vendu en régie, dans les Bureaux d'Information Touristique et les halte-nautiques de l'Agglomération.

N°2018/153 - Avenant financier numéro 1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office du Tourisme de France "Chaumont Destinations"

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la Présidente à signer un avenant financier n°1, avec l'Office du Tourisme de France « Chaumont Destinations », lui attribuant un complément de 40 000 €, permettant ainsi de reconduire les mêmes montants de subvention qu'en 2017. Ceci dans l'attente qu'un Schéma Opérationnel d'Organisation Touristique soit prochainement adopté.

N°2018/154 - Tarifs de l'école intercommunale de musique et théâtre pour l'année scolaire 2018/2019

Dans l'attente de la décision du conseil d'agglomération sur la prise ou restitution de la compétence culture, le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'adopter les tarifs de l'école de musique et théâtre du bassin de Bologne Vignory Froncles (EIMT BBVF), tenant compte d'une augmentation de 1,5 % par rapport aux tarifs antérieurs. Sont mis en évidence les différences de tarifs appliqués aux élèves habitant l'ancienne CCBBVF et ceux habitant à l'extérieur de ce territoire.

N°2018/155 - Convention financière avec le CVB 52 Haute-Marne

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'attribuer un soutien financier au CVB52, à hauteur de 25 000 € (même montant qu'en 2017) et autorise la Présidente à signer une convention de partenariat s'y rapportant.

N°2018/156 - Appellation de la structure de judo à Nogent

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** de baptiser le Dojo du judo club Nogentais, « Dojo Jacky BAPTISTE », du nom de son fondateur.

N°2018/157 - Compte-rendu des actes passés par la Présidente

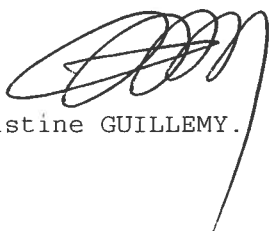
Le conseil communautaire prend acte à **l'unanimité** des décisions passées par la Présidente.

N°2018/158 - Compte-rendu des actes passés par le Bureau

Le conseil communautaire prend acte à **l'unanimité** des actes passés par le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La Présidente,



Christine GUILLEMY.

